

COMMUNIQUE DE PRESSE

COVID-19 : l'organisation du CHU Amiens-Picardie au 16 mars 2020

Le CHU Amiens-Picardie est un des deux établissements publics universitaires de santé de référence et de recours de la région Hauts-de-France.

Etablissement de 1^{ère} ligne, il est **organisé pour accueillir des patients** suspects, cas possibles ou cas confirmés de coronavirus COVID-19.

1-Organisation du capacitaire du CHU Amiens-Picardie

L'organisation des filières de prise en charge spécifiques COVID-19 et la mobilisation des professionnels permettent de **garantir la continuité des soins en toute sécurité pour tous les patients du CHU Amiens-Picardie.**

L'évolution du contexte épidémiologique du Covid-19 nécessite une **réorganisation des activités du CHU Amiens-Picardie**, afin d'anticiper les besoins permettant de prendre en charge les patients possiblement porteurs du coronavirus COVID-19.

L'ensemble de l'organisation est ajusté au fil de l'eau par une **cellule de coordination qui se réunit quotidiennement**. Cette cellule fait le lien, également au quotidien, avec les autorités de santé, et notamment les services de l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France et de la Préfecture des Hauts-de-France.

Pour **l'hospitalisation de Médecine**, le CHU Amiens-Picardie a mis en place rapidement, dès le début de l'épisode, une unité de 20 lits pour des patients possiblement porteurs du coronavirus COVID-19.

À compter du 16 mars 2020, le CHU Amiens-Picardie ouvre une 2^{ème} unité de 20 lits pour des patients possiblement porteurs du coronavirus COVID-19, pour atteindre un capacitaire de **40 lits**. Une 3^{ème} unité de **20 lits** complémentaires sera opérationnelle dès mercredi 18 mars, et activable en fonction des besoins. D'autres capacités sont possibles, et seront ouvertes dès que les besoins se feront sentir.

Les **capacités de soins critiques** du CHU Amiens Picardie sont de 52 lits de réanimation et 26 lits d'Unité de Surveillance Continue.

A compter du 16 mars 2020, le CHU Amiens-Picardie ouvre **10 lits de réanimation supplémentaires**, portant la capacité de réanimation à 62 lits, dont **17 lits** dédiés aux patients possiblement porteurs du coronavirus COVID-19.

Cette capacité peut évoluer, le CHU Amiens-Picardie dispose de ressources humaines et matérielles complémentaires pour prendre en charge les patients grâce à la déprogrammation des soins non urgents.

2- Déprogrammation et annulation de certaines consultations ou interventions chirurgicales

Afin de disposer du personnel nécessaire aux prises en charge, le CHU Amiens-Picardie a fermé physiquement plusieurs unités, mais **maintient l'ensemble des spécialités et l'accueil des urgences.**

Pour permettre une telle organisation, le CHU Amiens-Picardie **déprogramme à compter de ce lundi 16 mars 2020** :

- les consultations non urgentes, **sauf les consultations de cancérologie et de la maternité**
- les interventions chirurgicales non urgentes : le CHU Amiens-Picardie fonctionne, à compter de ce jour, avec 12 salles de bloc opératoire, contre 30 habituellement.

Les patients concernés par ces annulations **sont contactés par le CHU** par SMS ou téléphone. Ils sont invités à ne pas appeler ni encombrer le standard.

3-Restiction des visites au CHU Amiens-Picardie

Pour garantir la sécurité de nos patients et nos personnels, les visites sont réduites à **1 visiteur par jour pour chaque patient**.

Ces visites sont **interdites pour les personnes âgées et/ou handicapées**, plus fragiles.

Cette règle générale est bien sûr assouplie pour les situations exceptionnelles, après avis médical (par exemple en cancérologie).

4-Une organisation permettant de faire face aux besoins

Le CHU Amiens-Picardie dispose de services formés, accompagnés et préparés, notamment :

- Des professionnels impliqués et investis, bien sûr au sein des différentes unités de prise en charge des patients du CHU Amiens-Picardie (et notamment les urgences, la pathologie infectieuse, les réanimations, la pédiatrie, ...), mais aussi plus largement dans l'établissement
- Une équipe d'hygiène qui guide les professionnels, par de la formation sur le terrain auprès des équipes pour les conseiller et les accompagner sur les pratiques : plus de 250 professionnels formés de manière spécifique
- Un laboratoire de virologie à la pointe qui réalise plus de 100 tests par jour, après une organisation qui permettait, il y a 2 semaines, de réaliser « seulement » 24 puis 48 tests par jour
- Une équipe de médecine du travail qui répond aux interrogations nombreuses des personnels

Des séances d'information générales ont été réalisées, ouvertes à l'ensemble du personnel de l'établissement, et depuis cette semaine également à nos partenaires – prestataires (comme les ambulanciers privés) : près de 1200 professionnels du CHU Amiens-Picardie ont participé.

En pratique :

- Les bonnes pratiques sont ancrées dans le fonctionnement quotidien de nos professionnels : des recommandations pré-existaient au COVID-19 concernant tout patient potentiellement infectieux, qui permettent de pallier les risques lors des prises en charge
- Les personnels sont formés et accompagnés pour accueillir et prendre en charge des patients de la filière COVID-19, qu'ils soient potentiels ou confirmés
- Des recommandations complémentaires ont été établies, tant pour la prise en charge du patient, que la protection du personnel, la gestion des déchets, et la logistique afférente à l'hospitalisation d'un patient de la filière COVID-19
- Des équipes médicales, soignantes, médico-techniques, techniques et administratives très sollicitées et impliquées : par exemple, certains, à compétences spécifiques, revenant spontanément sur leurs congés

A propos du CHU Amiens-Picardie

Pôle d'excellence en santé, le centre hospitalo-universitaire Amiens-Picardie se déploie sur 4 missions : soin, recherche, enseignement et gestion de la démographie médicale.

Il est l'un des deux CHU des Hauts-de-France et le premier employeur de Picardie.

Contact presse CHU Amiens-Picardie: Virginie RIGOLLE

☎ 03 22 08 82 50 – 06 30 50 76 98 communication@chu-amiens.fr

Etablissement de référence, exerçant ses activités tant au bénéfice de son bassin de population de proximité qu'au bénéfice de son territoire de recours picard (greffes, oncologie, chirurgie conventionnelle et ambulatoire, maternité de niveau 3, urgences...), le CHU Amiens-Picardie est également fier de compter de nombreuses reconnaissances nationales et internationales grâce à ses équipes dynamiques et innovantes.

Acteur majeur de l'enseignement en santé, il participe activement au cursus des étudiants en médecine et pharmacie, dispose de 16 centres de formation pour les professions paramédicales et d'un centre de simulation de réputation nationale voire internationale, Simusanté®.

Doté d'un programme ambitieux de recherche et d'innovation, le CHU Amiens-Picardie affirme une politique dynamique d'investissement pour développer une prise en charge sécurisée et de qualité pour chaque patient.

Pleinement investi dans le plan santé ville-hôpital et porteur du groupement hospitalier de territoire « GHT Somme Littoral Sud » (10 établissements publics de santé), le CHU Amiens-Picardie favorise les synergies territoriales et capitalise l'émergence des savoir-faire.

Le CHU Amiens Picardie, l'Excellence à taille humaine pour chaque patient.

<http://www.chu-amiens.fr>

Chiffres clés 2018 du CHU Amiens-Picardie

+ de 800 000 visites par an

1 673 lits et places

6 352 agents dont 800 personnels médicaux

453 700 consultations externes

33 996 opérations chirurgicales dans 33 salles de blocs opératoires

101 340 Passages aux urgences

2 462 naissances

16 écoles et centres de formation